

Dans la cour de l'Hôtel de Ville les espaces de plantation ont été délimités par des bordures d'osier tressé à l'intérieur desquelles des végétaux pérennes et annuels sont disposés.

••• SOMMAIRE

EDITO ————————————————————————————————————	page 5
DES ATOUTS À PRÉSERVER	page 6
Une situation géographique privilégiée - Un patrimoine bâti à préserver	
Un centre économique - Un centre-bourg historique	
Des équipements culturels et sportifs attractifs - Un paysage remarquable	
Un écrin vert	
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT	page 8
Propreté - Tri des déchets	
Toilettes cimetière - Gestion de l'eau	
EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE	page 10
Le jardin éphémère	
CADRE VÉGÉTAL	page 13
Le Vallon des Torrières, espace naturel sensible	
Le parc d'Ombreval, un parc à vivre	
ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DES ESPACES VERTS	page 16
ANIMATIONS, PARTICIPATIONS DES HABITANTS, ACTIONS PEDAGOGIQUES	page 19
Des « coins nature » dans les écoles - Le Vallon des Torrières	_
Les chantiers jeunes - Le fauchage	
Les jardins partagés	

Chaque année, au mois de juin, l'ail d'ornement fleurit

•••• ÉDITO



La qualité du cadre de vie est un atout fort de Neuville-sur-Saône et un facteur de bien-être et de plaisir, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

Les bords de Saône, la vue sur les Monts d'Or, le patrimoine historique du centre ancien, le poumon vert du Vallon des Torrières sont autant d'éléments à préserver et à valoriser.

Le maintien de la végétation au sein de la ville est essentiel à plusieurs titres : maintien de la biodiversité, modération de la température en été, lutte contre le ruissellement... sans oublier l'embellissement de notre environnement quotidien.

La commune s'engage fortement dans cette direction, les agents municipaux mettent au service des Neuvilloises et des Neuvillois toutes leurs compétences et leur créativité pour proposer des espaces verts accueillants, esthétiques, conçus et entretenus selon des principes écologiques.

Cette plaquette vous en donnera un aperçu convaincant, j'en suis persuadée.

Valérie Glatard, Maire de Neuville-sur-Saône Conseillère Métropolitaine

DES ATOUTS À PRÉSERVER

Une situation géographique privilégiée

À 15 km de Lyon, Neuville occupe une place centrale dans la dynamique du Val de Saône.

Un patrimoine bâti à préserver

Des bâtiments remarquables sont à signaler : maisons de maître en tuiles vernissées, architecture typique d'anciens sites industriels préservés vers la Vosne, pavillon de l'Écho, ferme du Monteiller. . .

Un centre économique

Avec son centre commercial à ciel ouvert, des services nombreux et variés, un artisanat d'art en plein développement, son marché hebdomadaire et sa foire du 1^{er} mai très prisés, une zone industrielle pourvoyeuse d'emplois.







Un centre-bourg historique

Si la ville existait déjà au Moyen Âge, Neuville-sur-Saône a connu son essor au XVII^{ème} siècle, période durant laquelle ont été construits ses principaux monuments : le château d'Ombreval, ses douves, son ancienne chapelle, le Nymphée, l'église Notre-Dame de l'Assomption en pierres des Monts d'Or et ses deux clochers caractéristiques.

Des équipements culturels et sportifs attractifs

Ces équipements variés sont, pour la plupart, dédiés au monde associatif : Médiathèque, Espace Jean Vilar, cinéma, MJC, Maison de la Musique, piste de bi-cross, stade municipal Jean Oboussier, 6 terrains de tennis, Espace associatif Margerand, dojo, Complexes sportifs Tête Noire et Jouis Travard...

Un paysage remarquable

Entre le massif des Monts d'Or, la Saône et le plateau de la Dombes.

Un patrimoine végétal identitaire

Les végétations publiques et privées participent à la structuration des lieux et à la qualité des ambiances. Arbres de haute tige, haies multicolores, jardins et balcons fleuris agrémentent chaque détour de rue.



Le Vallon des Torrières, espace naturel sensible préservé de 242 hectares, les bords de Saône, mais aussi le parc d'Ombreval, au centre de la ville, qui continue à s'embellir.

 $\mathbf{6}$

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Propreté

L'équipe de propreté urbaine de la Mairie de Neuville-sur-Saône travaille, conjointement avec les agents de la Métropole de Lyon, pour une plus grande réactivité sur la propreté du cadre de vie. Chaque année, la commune participe à l'événement métropolitain « Faites de la propreté » en proposant des animations autour de la propreté et de la gestion des déchets. En 2019, une opération de nettoyage des berges avec le grand public a permis de récupérer et trier une quantité importante de déchets.

La commune sensibilise également les habitants à la question des déjections canines et met à la disposition des propriétaires de chien des espaces sanitaires dédiés ainsi que des sachets de ramassage en différents endroits de la ville.

Tri des déchets

La commune est partie prenante du tri sélectif. Des dispositifs sont mis en place au sein des services municipaux afin de trier.
Un service de collecte des cartons vers des filières de recyclage, offert par la mairie, permet aux commerçants de se débarrasser des emballages résultant de leur activité.













Toilettes cimetière

Des toilettes sèches ont été installées au cimetière qui se situe dans une zone naturelle. Afin de répondre au mieux aux contraintes et à l'environnement, le choix de la commune s'est tourné vers un sanitaire qui fonctionne à la manière d'un compost : évaporation, déshydratation et décomposition.

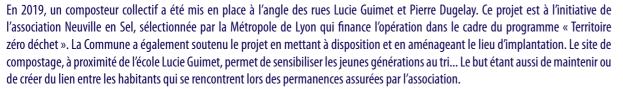
Gestion de l'eau

Le service espaces verts de la commune est sensibilisé à la gestion de l'eau. Ainsi, la rationalisation de l'eau passe dans le choix des plantations et leurs implantations sur la commune, mais aussi, par des dispositifs de rétention d'eau dans l'ensemble de nos jardinières. Les travaux d'aménagement sur la commune prévoient maintenant systématiquement une augmentation des surfaces végétalisées pour aller vers une débitumisation, mais aussi la gestion des eaux pluviales pour éviter de les renvoyer dans le réseau unitaire, comme pour les travaux de réaménagement de la place Villeroy qui prévoient plus de plantations et un bassin de rétention enterré. La place Villeroy sera un espace de rencontres, d'échanges, et de détente accompagné d' une plantation d'arbres (micocoulier de Provence) avec des plantes vivaces et des graminées.

De plus, les équipes utilisent l'eau de forage pour l'arrosage des plantes sur le territoire communal.

Tonte et désherbage

Concernant les espaces verts extérieurs, ils sont gérés en différencier (tontes raisonnées). Le désherbage du centre-ville se fait manuellement afin de laisser aux habitants le visuel que la végétation spontanée mais maitrisée n'est pas forcement néfaste pour la biodiversité, refuge d'insectes, diversité de plantes. Depuis le 1^{er} janvier 2019 l'intégralité des espaces extérieurs gérés par la commune (y compris le cimetière et les terrains de sport) est exempt de pesticides et fongicides.



EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE

Une des préoccupations de la municipalité est d'embellir en permanence le cadre de vie des habitants. Permettre à chacun d'appréhender l'espace, les volumes de la ville. La commune de Neuville possède un patrimoine historique remarquable qu'il convient de préserver et valoriser.

Ainsi, la Halte fluviale a été réaménagée pour offrir un espace accueillant aux visiteurs arrivant à Neuville par la voie navigable.







chaque été sur la place Ampère, participant ainsi à l'animation du centre-bourg.



Les emmarchements et les parois ont été nettoyés par micro gommage, des pots en corten ajourés en partie haute sont venus rehausser des arbustes de type chêne et créer une directionnalité, soulignant la perspective vers l'église Notre Dame de l'Assomption.

Des bambous agrémentent l'espace créant un rideau végétal et faisant écho au fleuve.

Le mobilier urbain de la rue de la République, axe fort de découverte du centre-ville, a également été rénové. Les agents du service cadre de vie ont repeint pour la deuxième fois l'habillage des pots de plantation. De nouveaux pots multicolores qui seront progressivement généralisés sur le centre-ville, modernisent l'ensemble.

Avec la piétonisation du centre-ville en 2018, l'espace a été rendu à sa vocation de flânerie et de déambulation.

Depuis 4 ans maintenant, le jardin éphémère, Neuville côté Saône, est un lieu de détente, propice aux pauses déjeuner, à la lecture ou au repos au coeur du centre-ville. C'est un avant-goût de vacances à consommer sans modération de juin à septembre. Chaises longues et parasols sont mis à disposition des passants gratuitement sur cet espace.

L'embellissement du cadre de vie est aussi affaire de saisonnalité. En partenariat avec CentreNeuville, un jardin éphémère est instalé

Un piano est également installé sur le jardin éphémère pour le plus grand plaisir des musiciens amateurs.











Le jardin éphémère

En parallèle des efforts fournis par les équipes espaces verts, la commune souhaite préserver l'aspect historique du centre-ville et de son patrimoine. Un large secteur du territoire est soumis à l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), document d'urbanisme complémentaire du PLU-H. Ce dispositif a pour objectif d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des guartiers et des sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.













De même, la commune est à l'initiative d'une Charte des terrasses permettant de définir une ligne de conduite sur l'aménagement de l'espace public, en adéquation avec le site et l'identité des lieux.



Au-delà de l'aspect esthétique du fleurissement, l'appréciation des espaces verts et du fleurissement de la commune, donne aux habitants conscience de l'importance du cadre végétal pour leur bien être quotidien.

Le Vallon des Torrières, espace naturel sensible

Le Vallon est composé d'une succession de paysages, mélanges intimes d'herbages et d'alignements champêtres aux abords du ruisseau, de versants boisés et de plateaux cultivés. Le ruisseau des Torrières constitue l'épine dorsale du site, son vallon encaissé reliant le rebord du plateau de la Dombes aux faubourgs de Neuville-sur-Saône. À la variété des paysages répond celle des milieux naturels, organisés en espaces ouverts et boisés, versants secs, « balmes » (talus sableux) et fond de vallée humide.

Un projet de valorisation du Vallon des Torrières est en cours avec les communes de Montanay et de Genay. Neuville-sur-Saône pilote, avec le soutien technique et financier de la Métropole de Lyon, ce « projet nature » qui s'inscrit dans le plan d'éducation au développement durable de la Métropole.

Le projet comprend la création d'un sentier d'interprétation avec l'installation de panneaux explicatifs sur la faune et la flore locales, et une programmation d'animations pédagogiques pour l'ensemble des établissements scolaires des communes. L'aménagement du site et l'installation de la signalétique (3 portes d'entrée sur site, panneaux informatifs, signalétique d'interprétation, mobilier de repos...) sont prévus durant l'été 2019 pour une inauguration du parcours nature à l'automne.















Le parc d'Ombreval, un parc à vivre

Projet phare de la commune en matière d'aménagement du cadre végétal de la ville, la création du parc d'Ombreval s'est inscrite dans une refonte complète du jardin municipal.







urbains d'agrément (bancs, fauteuils, poubelles de propreté,...).

Les aménagements ont été réalisés en concertation avec le public.





L'aménagement d'un parvis devant la mairie et de son accroche avec le centre-bourg ainsi que la création d'un axe transversal mode doux ont permis de créer un axe structurant la Saône et le centre-ville. La végétalisation de ces espaces a été entièrement repensée. Deux transformateurs situés dans le parc ont été habillés et traités comme des folies. Ils se parent d'une structure légère en panneaux de polycarbonate ainsi que d'un filtre à la manière de claustra en effet corten. Ces édicules s'illuminent la nuit et offrent une lumière tamisée.

Ainsi, le parc d'Ombreval possède désormais une identité forte, alliant patrimoine historique, modernité et innovation, faisant de ce lieu un site attractif pour les habitants et ceux des communes voisines. Le site accueille chaque année de nombreuses animations : jeux pour enfants, cinéma en plein air, festivités du 14 juillet...

Des aménagements structurants sont venus dessiner différents espaces définis dans le parc : une bande active, un espace vert multiusages, un espace dédié aux enfants avec des jeux, des aménagements sportifs et de détente, une ligne d'eau composée d'une fontaine, d'un

brumisateur et d'un bassin de plantes aquatiques dans la perspective du Nymphée (classé au titre des monuments historiques), de nouveaux mobiliers















ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DES ESPACES VERTS

Allée Cabeceiras de Basto

Des massifs se développent le long d'une allée piétonne menant du parvis de la Mairie aux bords de la Saône.

Ils présentent un graphisme nouveau chaque année, de façon à ce que les piétons qui empruntent cette allée très fréquentée puissent avoir régulièrement un paysage différent sous leurs yeux.

Il sagit de plantations pérennes avec un minimum d'entretien du côté du Monument aux Morts.







Après les premières installations dans la cour de la Mairie, les nouveaux pots multicolores seront progressivement déployés dans la rue de la République et le centre-ville.

Des jardinières en osier agrémentent plusieurs espaces de la commune, comme la cour de l'hôtel de Ville ou la courette située place de la Voûte.





Dans les jardinières : surfinia ,lantana,begonia.

Dans les massifs pleine terre de chaque côté du Monument : hydrangea, géraniums vivaces, euonymus, syringa, ligustrum.

Rues, places et avenues...

Neuville-sur-Saône dispose d'espaces verts variés tant par leur polychromie, leur diversité ou même leur saisonnabilité : jardinières, plates-bandes, massifs...

Ces pots et jardinères accueillent une végétation diverisifiée : bégonias dragon wing, rudbeckias, pennisetums, surfinias, cyperus, euphobes, cléomes et lantanas.

L'entretien est limité et la végétation va devenir pérenne au fil des saisons par un ajout de graminées et la plantation de bulbes à l'automne, de façon à avoir un visuel différent toute l'année.















Rond-point du pont

Ce site évolue en fonction de la saisonnalité avec des plantations pérennes (echinéa, arundo, érigeron, ail d'ornement...). Une petite forêt et une structure en forme de sapin sont installées en fin d'année. Les végétaux du printemps prennent ensuite le relais, avec des couleurs différentes tout au long de la saison. L'entretien et l'arrosage de cet espace sont très limités.









ANIMATIONS, PARTICIPATION DES HABITANTS, ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Des « coins nature » dans les écoles

Le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a souhaité participer au financement de la création de 10 000 coins nature dans les écoles et collèges des territoires labellisés à énergie positive pour la croissance verte, ce qui est le cas de la Métropole de Lyon. Avec le soutien du Ministère et de la commune de Neuville-sur-Saône, 5 coins nature ont pu voir le jour depuis septembre 2017. Des carrés aromatiques et potagers à l'école maternelle Jacques Prévert, des carrés potagers et une prairie fleurie à l'école de la Tatière, des arbres fruitiers et un chemin des 5 sens à l'école élémentaire Bony Aventurière ainsi qu'un jardin au cœur de l'école élémentaire Lucie Guimet. Ces nouveaux espaces naturels implantés au sein des écoles permettent de sensibiliser les élèves à la découverte des végétaux et de la faune qui y vit.



Le Vallon des Torrières

Chemin des mares

Cet aménagement a pour objet la restauration d'un chemin creux fortement érodé. Des mares à vocation pédagogique, technique et environnementale y ont été creusées. Les promeneurs pourront ainsi observer le développement des écosystèmes, se sensibiliser à l'espace naturel du Vallon des Torrières.



Animations pédagogiques

Afin de sensibiliser les petits Neuvillois à l'espace naturel sensible, et tout particulièrement à sa faune et sa flore, des animations scolaires ont été initiées, en partenariat avec les communes de Genay et Montanay, dans le cadre du projet de valorisation du Vallon des Torrières avec la Métropole de Lyon. Elles ont vocation à être multipliées après la finalisation de l'aménagement du site.







Maquettes design pour les mobiliers PROJET NATURE DU VALLON DES TORRIÈRES

Les chantiers jeunes

Les chantiers jeunes ont une véritable dimension éducative et humaine pour les participants qui, en s'impliquant dans l'amélioration du cadre de vie de leur commune, peuvent voir les réactions de la population sur leur travail : désherbage du potager de l'Accueil de loisirs, peinture de pots de fleurs rue Émile Zola... En contrepartie de ce travail, les jeunes peuvent bénéficier d'une gratuité ou de réductions sur le coût des sorties, animations et séjours proposés par le Service Jeunesse de la commune de Neuville-sur-Saône.







Le fauchage

Dans la partie semi-privative du parc d'Ombreval, connue sous l'appellation de Jardin d'Arc, la commune a pris le parti de laisser ce champ faire le foin. Un agriculteur local vient faucher le site annuellement et dispose du foin récolté.



Les jardins partagés

- Chemin Mallaval, un petit terrain au milieu des villas est mis à disposition de l'association « du Cugnet ». La parcelle est plantée et entretenue par les habitants qui partagent ensemble le fruit de leur récolte.
- Neuville en Sel et les Incroyables Comestibles réalisent des plantations au cœur de Neuville-sur-Saône, dans des bacs situés rue Curie et place Villeroy. Ils proposent le partage de fruits, légumes, aromates, plantés et entretenus par les habitants et offerts à tous.
- Au jardin de l'Aventure : des parcelles sont disponibles à la location pour tout Neuvillois. Les jardins, au-delà du plaisir de planter et de recueillir le fruit de son labeur, sont des lieux d'échanges et de mixité sociale. Ils facilitent l'apprentissage du respect de notre environnement.





